



## Déclaration du SNUipp-FSU 67 CTPD du 25 novembre 2010



**Madame l'Inspectrice d'Académie,**

La situation en cette rentrée 2010 est la plus désastreuse constatée depuis de très nombreuses années. Et l'avenir ne laisse rien présager de bon. Bien au contraire, la rentrée 2011 s'annonce sous les pires auspices : des aggravations drastiques sont encore à venir . Elles découlent de trois budgets successifs (2008-2009-2010) particulièrement sévères avec le système éducatif, se traduisant en particulier par la suppression de 60 000 emplois de personnels enseignants et non enseignants. Les conséquences sont directes :

- **la suppression des emplois de stagiaires** en 2010, liée à la réforme de la formation des maîtres, la responsabilisation à temps plein des nouveaux enseignants les met en difficulté au moment de l'apprentissage de leur métier.
- **la baisse du nombre de remplaçants** crée des tensions dans de nombreuses circonscriptions. L'année prochaine il est question de « la constitution d'un vivier complémentaire de personnels contractuels remplaçants, composé de jeunes retraités, d'étudiants diplômés et formés... » pour compléter les besoins de remplacement. Des sommes importantes ont été utilisées en 2010 pour financer le remplacement des maîtres par des personnels rémunérés 750€ la semaine.
- **la baisse des moyens de la formation continue** est continue **alors même que les besoins** de formation liés aux réformes en cours ne sont pas convenablement assurés.
- **La diminution des moyens accordés aux associations complémentaires et aux mouvements pédagogiques**, menace leur existence même. Pourtant tout le monde reconnaît l'importance de leurs activités, leur réflexion pédagogique pour la formation des enseignants quant à leur métier et l'accompagnement des élèves ;
- **Les suppressions d'emplois de personnels administratifs** (en moyenne 600 emplois par an depuis 5 années budgétaires) dégradent non seulement les conditions de travail dans les services déconcentrés, mais également la qualité du service rendu. Les exemples récents de nos collègues qui contactent les service des retraites du rectorat est édifiant. Alors que la loi prévoit qu'une information complète et fiable soit donnée aux enseignants, le personnel administratif n'est pas en mesure de faire face aux demandes.
- **La réduction drastique des crédits affectés au financement des emplois aidés (EVS)** aboutit à la suppression de dizaines d'emplois d'aide à la direction d'école et d'auxiliaire de vie scolaire pour les enfants handicapés dans notre département.

L'action des personnels et des organisations syndicales a permis le vote d'un amendement qui rétablit ces crédits. Nous serons attentifs à ce qu'il soit également adopté par les sénateurs.

Le projet de la loi de finances 2011 va encore dégrader les conditions de travail des enseignants. Les élèves en seront les 1ères victimes !

La face la plus visible de ces dégradations concerne les conditions de travail et des plans sociaux sans précédent : en 4 ans, près de 119 000 suppressions de postes dans la fonction publique, 56 700 dans l'Education Nationale. Le projet de loi de finances 2011 enfonce le clou libéral rouillé et dangereux pour l'école et l'ensemble de la société.

L'argument hypocrite qui devait montrer qu'on pouvait travailler mieux (et que les fonctionnaires seraient mieux payés !) s'effondre, naturellement. Non le dégraissage ne fait pas fonctionner mieux l'école. Les enseignants qui n'ont eu de cesse de dénoncer cette tartuferie, en paient le prix fort quotidiennement et leurs élèves avec !

Dans le même temps, les crédits pédagogiques diminuent de 5 à 10%, la formation continue est en déshérence.

Il s'agit d'un budget dont la seule ambition pour le système éducatif est la recherche systématique d'économies.

Il s'agit de justifier, à tout prix, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite alors même que les effectifs d'élèves vont augmenter et que la part du PIB français destinée à l'enseignement est passé de 4,5% en 1995 à 3,9%.

Le budget 2011 nous promet une augmentation du nombre d'élèves par classe, une nouvelle diminution du potentiel de remplacement, une réduction de la capacité d'intervention des réseaux d'aides avec la réduction des moyens d'enseignement affectés en dehors des classes et la fin de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'école remplisse les objectifs d'une école démocratique et ambitieuse.

Pour le SNUipp-FSU67, Catherine LE DUFF , François SCHILL